



RÔLE :
Représenter les
parents au collège

Défendre
les intérêts de nos
enfants

Présentation de l'association

Tous bénévoles, parents d'élèves de la 6ème à la 3ème, nous sommes **élus par les parents d'élèves** pour les **représenter** dans les instances du collège :

- A tous les Conseils de Classe
- Aux Conseils d'Administration, aux Conseils de Discipline et aux différentes commissions.

Notre objectif est de faire entendre le point de vue des parents à la direction de l'établissement et au personnel enseignant ou non, dans le but de défendre les intérêts de nos enfants au sein de leur collège.

Nous pouvons également jouer un rôle de médiateur entre le collège et les parents quand cela est nécessaire.

Nous rencontrons la Direction du collège (en moyenne deux fois par mois), ce qui nous permet d'échanger sur la situation générale au sein de l'établissement, de faire remonter les questions des parents, d'intervenir en proposant des médiations ou encore de "déminer" des situations conflictuelles.

Les membres de notre équipe, élus par les parents pour les représenter, siègent aux 6 Conseils d'Administration (précédés pour chaque séance d'une Commission Permanente) ainsi qu'aux différentes commissions (Commission éducative, conseil de discipline, commission d'hygiène et sécurité, conseil de vie collégienne).

Chaque année, l'association organise le Forum des Métiers destiné aux élèves de 4°.

Pourquoi voter pour notre association lors des élections de la rentrée ?

Bien que nous soyons la seule association représentante des parents d'élèves dans l'établissement, nous avons besoin d'être élus avec le plus grand nombre de voix afin d'être reconnus, d'avoir le poids nécessaire pour pouvoir influencer sur certaines décisions. Plus vous voterez pour nous, plus nous serons écoutés par la Direction et le personnel du Joran !



Qu'est-ce que c'est ?

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger. **Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique, mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus** dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour **défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents** auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Les valeurs que la Fédération défend sont apolitiques et pleines de bons sens : enseignement laïc et gratuit, respect des droits de chacun et bien-être des élèves. Ce réseau assure à notre association un soutien juridique et une expérience dont nous ne pourrions nous passer ! Le conseil départemental de la FCPE peut également nous appuyer dans certaines de nos démarches auprès du Rectorat ou de l'Inspection Académique.



Même si je ne dispose pas assez de temps pour m'impliquer plus dans la vie du collège

**Je soutiens l'équipe en adhérant à la FCPE
(En 2 min, par CB, pour 17 €)**